



ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

GROUPEMENT DES ELEVEURS DE PONEYS SHETLAND

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

PV de l'AGO du 11 mars 2023 à Lamotte-Beuvron

Assemblée présidée par M. Olivier Blanchet président en titre.

Début de séance 9h45.

25 présents.

Olivier Blanchet ouvre la séance avec un rappel de la composition du Conseil d'administration, dont tous les membres sont présents ce jour :

- Nicky Beck
- Olivier Blanchet
- Jean-Jacques Bouttet
- Marie-Pierre Defemme
- Julie Harrault
- Jennifer Leggerini
- Charline Roussel

Ainsi que les deux cooptations effectuées pour les postes auparavant occupés par Manon Vallette (démission en décembre 2021) et Pauline Vallon (démission en décembre 2022) : Catherine Gaillard et Claire Chassé.

La clôture des votes aura lieu à 12h30 sur la plateforme en ligne Balotilo. Le nombre de votes exprimés est 108 (228 électeurs).

Lecture de l'ordre du jour par Olivier Blanchet.

Lecture du PV de l'AG 2022 par Charline Roussel

91 OUI/17 ABSTENTIONS/O NON

Le PV de l'AG 2022 est approuvé.

Lecture du rapport d'activités par Olivier Blanchet

- Bilan de la saison : Olivier Blanchet remercie les adhérents, les délégués régionaux, les organisateurs, les bénévoles et les juges de race. Les effectifs en concours sont très satisfaisants, malgré un calendrier 2022 moins fourni : 6 concours au lieu de 8 l'année précédente, avec une réponse favorable car au moins 60 engagés par concours. L'intérêt de mutualiser les épreuves sportives et les modèle & allures apparaît de façon évidente.
- 228 adhérents.
- Répartition géographique des élevages : régions du sud-ouest et sud-est en nette augmentation.
- Chiffres clés de l'élevage : naissances en hausse constante depuis 3 ans ; légère hausse également pour les importations enregistrées.
- Primes d'élevage : la répartition a été revue pour favoriser davantage les sections mâles et femelles de 2 et 3 ans ainsi que les poulinières suitées.
- Baisse des subventions.
- Salons 2022 : l'AFPS GEPS est présente sur plusieurs événements (salon de l'agriculture, EquitaLyon), en coordination avec la FPPCF, et indépendamment (Tours).



ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

GROUPEMENT DES ELEVEURS DE PONEYS SHETLAND

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

- Journées régionales en Bretagne et Sud-est avec bonne dynamique.
- La boutique à nouveau achalandée rencontre un franc succès avec des produits mis à jour par Marie-Pierre Defemme.
- Organisation de l'International : question à trancher d'ici fin mars (réunion ISPC en Suède).
- L'adhésion à l'AFPS devient facultative à partir de 2023 pour participer aux concours d'élevage (tarifs à déterminer avec réduction pour les adhérents).
- Partenariats toujours en cours : IFCE, FPPCF, SHF + SPSBS

95 OUI/0 NON/13 ABSTENTIONS

Le rapport d'activités est approuvé.

Intervention de Cécile Lathelize (SHF)

- Obtention de la prime PACE : vérifier si les juments peuvent y prétendre (SIRE/SHF)
Liste de chevaux dont on est propriétaire : la mise à jour doit se faire chaque année.
- Conditions/tarifs engagement : vérifier les protocoles de vaccination. Le montant supplémentaire de 3€ (pour financer la prime au naisseur) ne concerne pas les concours d'élevage 0-3 ans.
- Certificat d'engagement et de connaissance : il concerne tout détenteur non professionnel et sans diplôme équin ; le cas échéant, consulter les organismes habilités + vétérinaires pour le délivrer. Il peut être pertinent de mentionner cette information dans le contrat de vente à titre d'information de l'acquéreur.
- Taux de TVA pour la reproduction : confirmé 5,5%

Compte rendu du rapport financier par Jean-Jacques BOUTTET

Situation globale :

Nombre d'adhérents : 228 en 2022.

5 régionaux en 2022 (7 en 2021) + le championnat de France. Forte mobilisation des organisateurs.

Sont subventionnés via des projets collectifs : régional de Lignières et la revue annuelle et participation aux salons. Cette collaboration avec la FPPCF par le biais d'actions communes avec d'autres ANR est essentielle : les coûts seraient inabordables à titre individuel pour l'AFPS GEPS, la mutualisation est indispensable pour les coûts et c'est très positif.

Cette année les charges sont plus importantes notamment l'investissement de l'ordre de 10 000 € pour remettre la boutique à jour : environ 50% de ce stock a déjà été vendu sur les concours et événements 2022. Le choix a été fait de vendre les articles textiles à prix coûtant pour ne pas freiner les acheteurs. Ceci explique le déficit, que l'association peut absorber après le résultat très excédentaire de l'an passé.

Daniel Mossler demande des éclaircissements sur le budget prévisionnel (frais postaux, séminaire des juges).

91 OUI/1 NON/16 ABSTENTIONS

Le rapport financier est approuvé.

Approbation du budget prévisionnel :

88 OUI/1 NON/19 ABSTENTIONS



ASSOCIATION FRANÇAISE DU PONEY SHETLAND

GROUPEMENT DES ELEVEURS DE PONEYS SHETLAND

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Poney Shetland en France

Election du Tiers Sortant

3 postes à pourvoir

3 candidatures d'administrateurs sortants :

- Olivier BLANCHET
- Julie HARRAULT
- Charline ROUSSEL.

Lecture des professions de foi des candidats.

Résultat des votes :

- Olivier BLANCHET : 96 voix
- Julie HARRAULT : 93 voix
- Charline ROUSSEL : 88 voix

Sont donc réélus Olivier Blanchet, Julie Harrault, Charline Roussel.

Questions diverses

- Catherine Gaillard demande l'élaboration d'une charte pour les candidats à la participation aux salons > reconnaissance des poneys moins typés qui sont utilisés (spectacle) pour les présenter en salon (demande d'éleveurs du Sud). Projet de charte en cours.
- Salons de début 2023 : Avignon, Bordeaux, SIA Paris
- Outils de communication à développer : refonte du site web en ligne depuis cette semaine
- Stéphanie Suss demande l'organisation d'épreuves CSO SHF : à voir pour respecter le cahier des charges SHF (autres sections ?) et selon la capacité de chaque organisateur.
- Contrôle de filiation sur les pouliches à naître en 2023
- Mise en place des épreuves TAP/longues rênes

La séance est levée à 12h50.